



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Hard Copy / Copie papier:

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des soumissions
Attention: Lisa Latendresse
Mail Stop/Arrêt postal 15
73 chemin Leikin Drive
Ottawa ON K1A 0R2

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les paquets et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Socks, Light Weight, Blue – Chaussettes légères bleues		Date October 12, 2017 – le 12 octobre 2017	
Solicitation No. – N° de l'invitation 201802771		Amendment No. – N° de la modification 002	
Client Reference No. - No. De Référence du Client			
Solicitation Closes – L'invitation prend fin			
At / à :	14:00	EDT (Eastern Daylight Time) – HAE (Heure avancée de l'Est)	
On / le:	October 26, 2017 – le 26 octobre 2017		
F.O.B. – F.A.B	GST/HST – TPS	Duty – Droits	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services			
Instructions See herein – Voir aux présentes			
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Lisa Latendresse Senior Procurement Officer – Agente principale d'approvisionnement			
Telephone No. – No. de téléphone (613) 843-3597		Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082	



This amendment is raised to respond to questions received during the solicitation period.

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 5:

Yarn properties are listed however, are these properties of the Yarn pre sock construction or after sock construction?

Answer 5:

The yarn properties are at pre-sock construction as per Table I of the Specification.

Question 6:

What is the weight of the sock?

Answer 6:

The weight of the socks are identified in the Scale of Measurements in the Specification.

Question 7:

Regarding Figure 1 G.S 1045-080, Area B (the sole of the sock) Can it be a slight cushion or mandatory plain knit?

Answer 7:

The sole of the sock must be plain knit as per paragraph 4.3.1 and drawing 1 of the Specification.

Question 8:

Regarding 4.1.1.1 - Does the sample need to have the mandatory information attached (stitched) to the sock or will an accompanied sheet of paper with the information be accepted?

Answer 8:

Samples are not required with the bid. As per Article 4.1.1.3, a Pre-Contract Award Sample will be required after the bid closing date, upon a written request from the Contracting Authority.

All other terms and conditions remain unchanged.



La présente modification vise à répondre à des questions reçues pendant la période de soumission.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 5:

Les propriétés du fil sont données, mais est-ce qu'il s'agit des propriétés avant la confection des chaussettes ou après?

Réponse 5:

Il s'agit des propriétés du fil avant la confection des chaussettes, conformément au tableau I de la Spécification.

Question 6:

Quel est le poids des chaussettes?

Réponse 6:

Le poids des chaussettes est indiqué dans le tableau des mesures qui se trouve dans la Spécification.

Question 7:

À propos du dessous du pied, partie B du dessin no 1 de la Spécification G.S 1045-080, peut-il être légèrement coussiné ou est-il obligatoire qu'il soit en tricot uni?

Réponse 7:

Le dessous du pied des chaussettes doit être en tricot uni, conformément au paragraphe 4.3.1 et au dessin no 1 de la Spécification.

Question 8:

À propos de 4.1.1.1 – Est-ce que les renseignements obligatoires doivent être cousus sur l'échantillon de la chaussette ou une feuille de papier avec les renseignements qui accompagne l'échantillon, sera-t-elle acceptée?

Réponse 8:

Vous n'êtes pas demandés de soumettre un échantillon avec votre soumission. Conformément à l'article 4.1.1.3, l'échantillon préalable à l'attribution du contrat doit être fourni après la date de clôture de la demande de soumissions, sur demande écrite de l'autorité contractante.

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.